

ARDENAY – INFO

GRAND DÉBAT NATIONAL

CONSULTATIONS PUBLIQUES

- 28 février au 11 mars 2019 -
Sur les thèmes suivants

TRANSITION ECOLOGIQUE

Jeudi 28 février
19 H

salle polyvalente
Ardenay sur Merize

**FISCALITE et
LES DEPENSES PUBLIQUES**

Lundi 04 mars
19 H

salle Capella
Connerré

**LA DEMOCRATIE et
CITOYENNETE**

Mercredi 06 mars
19 H

salle les Châtaigniers
Saint Mars la Brière

**ORGANISATION DE L'ETAT et
DES SERVICES PUBLICS**

Lundi 11 mars
19 H

salle St Jean
Montfort-le-Gesnois

organisé par les communes de



Du côté de l'hébergé...

VOUS ÊTES UN JEUNE EN RECHERCHE DE LOGEMENT

En formation, en stage, en étude, vous cherchez une solution qui correspond à vos attentes, proche de votre lieu de formation, de stage, emploi...

POURQUOI NE PAS TENTER L'EXPÉRIENCE DE LA CHAMBRE CHEZ L'HABITANT

Vous serez accompagné dans vos démarches et bénéficierez d'un loyer modéré... Tout près de votre lieu de travail !

15 € la nuit

Le dispositif Hébergement Temporaire chez l'habitant intervient sur la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien et donc dans votre commune :

ARDENAY SUR MÉRIZE

Pour tout contact
LE RELAIS HABITAT & SERVICES

90, avenue Jean Jaurès
72100 LE MANS
02 43 61 24 24

accueil@lerelaishabitat-services.fr
Plus d'info
www.ftlrelais.fr

le Relais
Habitat Services

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Du côté de l'hébergeur...

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ?

UNE CHAMBRE INOCCUPEE CHEZ VOUS ?

Faites en profiter un jeune qui souhaite trouver un logement près de son lieu de formation ou travail.

Vous bénéficierez d'un accompagnateur expérimenté, percevrez des loyers, vivrez une expérience enrichissante et serez solidaire d'une initiative innovante.

GESNOIS Bilurien
COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRES

PAYS DE LA LOIRE
URHAI



Les sacs jaunes

Chaque habitant du territoire desservi par le SMIRGEOMES a droit à 1 rouleau de 20 sacs de tri par an. Il en est ainsi pour chaque commune qui ne pourra redistribuer que le nombre de rouleaux correspondant au nombre réel de personnes composant à plein temps le foyer. Cette dotation correspond à une collecte moyenne de 1,3 sac / personne/ tous les 15 jours. Le règlement du SMIRGEOMES interdit tout usage de ces sacs pour une autre destination (végétaux, etc...voir dépliant distribué en décembre). De fait afin de pouvoir gérer ce stock semestriel, le secrétariat a mis en place une procédure d'émargement à chaque perception de rouleau.

Le SIVOS vous remercie

Collecte de papier et prospectus du 28 février au 07 mars 2019 à Soultré. Conservez dès maintenant vos publicités, catalogues, journaux, livres...au profit des écoles du SIVOS

